



Le Petit Bordier

Bulletin municipal

Bulletin semestriel - Janvier 2018 - N° 57



Le mot du Maire

Cette année a été riche en événements politiques, électoraux à caractère local et national et je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui, en relation avec les collaborateurs de la mairie participent régulièrement aux opérations liées à ces différents scrutins ; la qualité de leur travail et leur grande implication ont permis le bon déroulement de ces opérations.

Le dernier recensement a montré que contrairement à beaucoup d'autres dans le Loiret, la population de notre commune se maintient, ceci est sans doute lié entre autres facteurs à la présence du collège ; ce qui nous oblige à rester très vigilant sur la qualité de l'accueil scolaire en général et anticiper sur les besoins à venir en matière d'équipements.

Dans ce contexte, l'année 2017 a vu la mise en service de la nouvelle station d'épuration au mois d'octobre et la signature des marchés pour la reconfiguration de notre équipement scolaire au mois de décembre. Cette nouvelle année va donc voir le démarrage des travaux sur le site scolaire Paul Fort. La mise en place de notre nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) et la mise à jour du nouveau PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) ont également été des temps forts de l'activité municipale et je tiens ici tout particulièrement à remercier les équipes municipales, élus et collaborateurs qui tout au long de l'année, se sont impliqués dans ces projets structurants et importants pour notre commune.

Enfin, en dépit de la baisse effective des dotations aux collectivités, la gestion rigoureuse de nos budgets nous permet de continuer à pouvoir faire des projets pour l'amélioration du bien-être de tous et le développement de notre commune.

Au nom de votre conseil municipal et de tous les collaborateurs de la mairie, je vous souhaite à tous une excellente année 2018.

Gérard BOUDIER

Site internet communal



Suite à la création de la Communauté de Communes du Val de Sully, une refonte des sites internet de toutes les communes est en cours.

L'adresse du site de notre commune reste la même : mairie-lesbordes.fr

Son contenu sera mis à jour au cours des prochaines semaines.

Extension et rénovation du groupe scolaire Paul FORT

Suite à l'ouverture des plis relatifs au marché pour l'extension et la rénovation du groupe scolaire Paul Fort en date du 10 novembre 2017 et après l'analyse des offres, les 13 lots ont été attribués. Les entreprises choisies sont toutes localisées dans le Loiret.

Le prix total TTC est de 1 856 675,46€. Les travaux doivent débuter en février pour une durée de 24 à 36 mois.



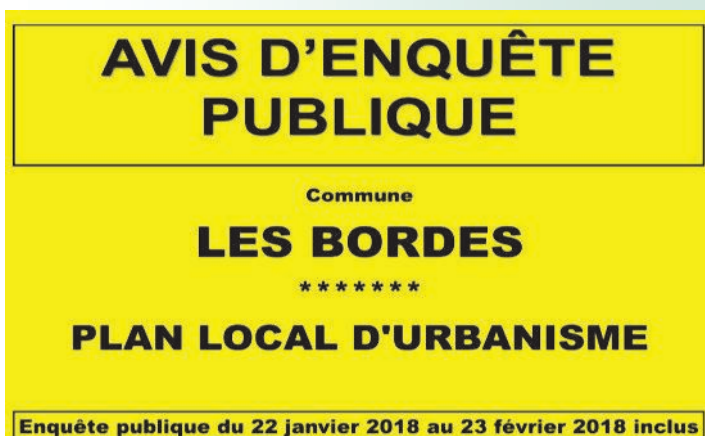
Plan local d'urbanisme — PLU

L'enquête publique relative au nouveau PLU aura lieu du 22 janvier au 23 février 2018. Le commissaire enquêteur, M. Arrivault, assurera trois permanences dans la salle du conseil municipal.

Il sera présent :

- le samedi 27 janvier de 9h à 12h
- le lundi 12 février de 14h30 à 17h30
- le vendredi 23 février de 14h30 à 17h30

Vous pouvez consulter sur place les documents relatifs au nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ceux-ci sont également consultables sur le site internet de la commune, rubrique « Informations pratiques » puis « Urbanisme ».



Centre Communal d'Action Sociale: colis et bons de Noël 2017



Cette année 150 bons de Noël ont été remis, par les conseillers, aux personnes de plus de 75 ans de notre commune.

Les quatorze habitants des Bordes, résidants dans les différentes maisons de retraite environnantes, ont reçu leur colis préparés et remis par les membres du CCAS de la commune.

Un goûter « spectacle » est prévu le 12 Avril 2018 pour les personnes de 75 ans et plus. Les personnes concernées recevront un courrier d'invitation en mars.

Fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Sully

Certains travaux réalisés ou en cours de réalisation par la commune ont été subventionnés par la communauté de commune à hauteur de 19 798 € :

- travaux de voirie (aménagement de parking à l'espace Brucy et rue de la Poste)
- travaux de défense incendie (chêne chevaux et Gué Richoin)
- mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux (salle polyvalente et mairie)

Etat civil

Bienvenue à :

Elinna BIDARD POT
Ali BOUCHAOUR
Camila EL KASMI
Thomas POPINET

Ils nous ont quittés :

Marie LHERBIER épouse FANON
Madeleine EMERY épouse DEGRUELLE

Employés techniques municipaux

Après 29 années au service de notre commune, Daniel Jouhannet a pris sa retraite lors du passage de la nouvelle année. L'équipe des agents techniques municipaux est maintenant composée de 4 agents : Marc Ralichon, Jérôme Martin, Cyril Brague et Thierry Touzeau. Cyril a été formé par Daniel avant son départ pour occuper le poste de fontainier (au service de l'eau potable).



Marc, Jérôme, Thierry (de gauche à droite devant le nouveau véhicule) et Cyril (en médaillon)



Noël des enfants des employés municipaux

Comme chaque année, le personnel communal et leurs enfants se sont réunis pour l'arbre de Noël le mercredi 13 décembre. En attendant l'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux, un spectacle musical préparé par M. Bento directeur de

l'école de musique intercommunale, leur était réservé. A l'invitation de la commune, les élèves accompagnés de leur professeur de guitare M. Janjou ont interprété avec talent quelques morceaux de rock. Un goûter a suivi cette intervention très appréciée qui peut-être aura éveillé quelques vocations.



CARRE ROUGE MOBILE

Le camping-car aménagé de la Croix Rouge sera présent sur le grand parking du carrefour de 13h30 à 15h30 les jeudis : - 11 et 25 janvier

- 8 et 22 février

- 8 et 22 mars

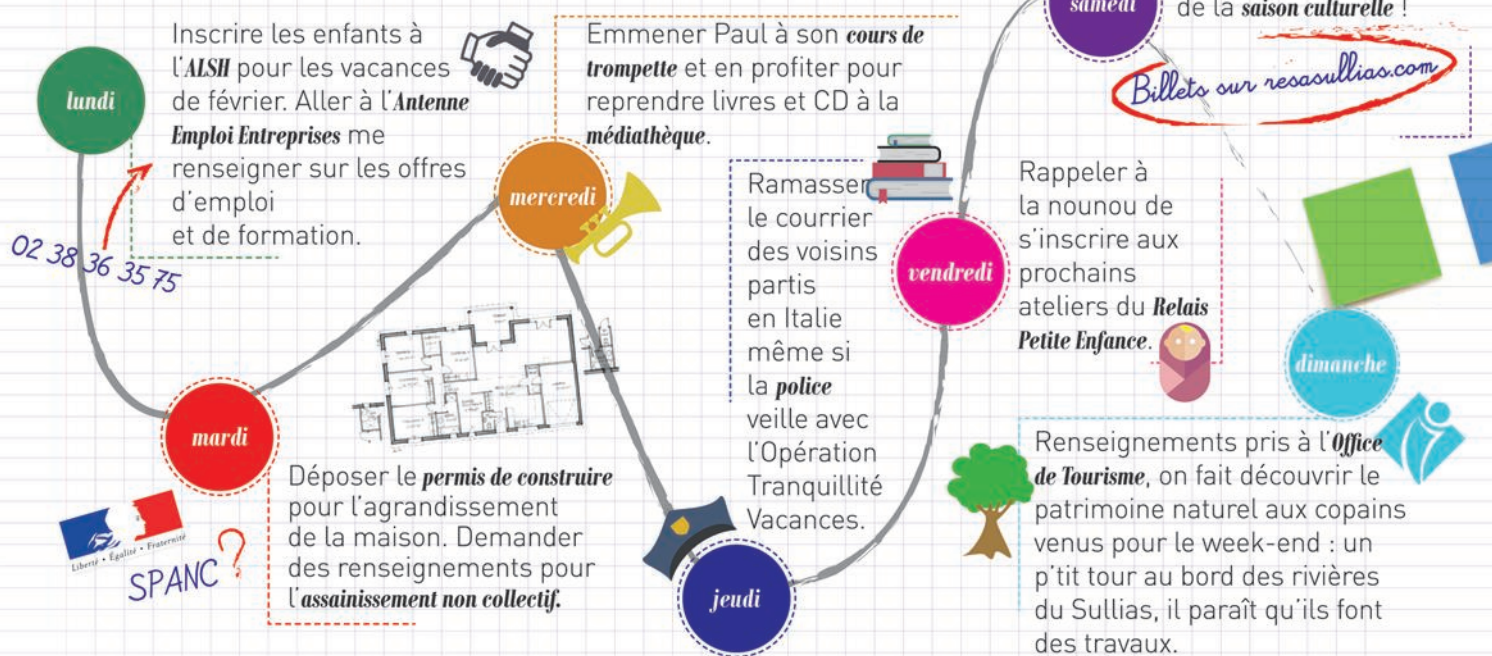
Les missions principales sont l'accueil, l'écoute, l'orientation vers des dispositifs adaptés, l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, les dépannages en produits d'hygiène.... Cette année 102 visites ont été effectuées avec une orientation plutôt ciblée sur l'information et les aides alimentaires. Leur présence s'avère suffisamment importante pour que la convention de passage du camion soit renouvelée pour l'année 2018.

Contact : 02 38 53 30 76



1 semaine en Val de Sully

La Communauté de communes est à vos côtés pour vous faciliter la vie, vous proposer des services et des activités. Sophie l'a bien compris, il n'y a qu'à regarder son agenda !



Aux Bordes, la Communauté de communes c'est

1 médiathèque : des collections renouvelées, des ateliers et des animations toute l'année ! Avec votre carte de lecteur vous pouvez emprunter dans toutes les médiathèques du Val de Sully.

l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ouvert tous les mercredis après-midi (en période scolaire) et à la première semaine de chaque période de vacances (hors vacances de Noël). *Photo ci-dessous.*

la refonte du site internet : si le financement et l'hébergement sont communautaires, la commune garde toute liberté quant au contenu !

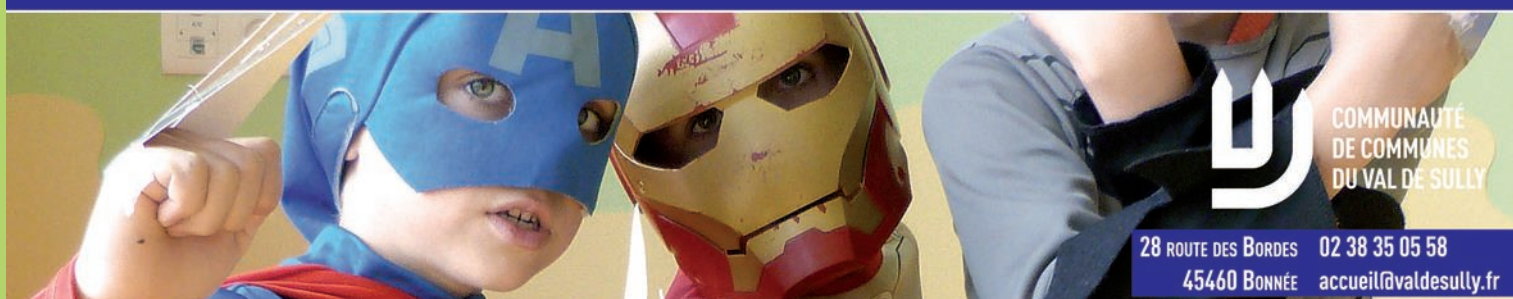
+ de sécurité et de protection grâce à la police intercommunale.

Quoi, vous n'êtes pas au courant ???

Pour ne louper aucune actualité de la Communauté de communes, plusieurs supports sont à votre disposition.

- > **le Mag** distribué tous les trois mois dans votre boîte aux lettres (déjà deux numéros de sortis, si vous ne les avez pas reçus, prévenez-nous !)
- > **www.valdesully.fr** qui change de look
- > la page **Facebook @ValdeSully** à liker et à partager

+ d'informations sur les animations du territoire, sur la page Facebook de l'Office de Tourisme du Val de Sully ou en vous plongeant dans le Guide pour Sortir disponible chez les commerçants et dans les structures communautaires.



28 ROUTE DES BORDES 02 38 35 05 58
45460 BONNÉE accueil@valdesully.fr

Nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration est en fonctionnement depuis le 25 octobre 2017. Elle traite les eaux usées des habitants des Bordes et également de Bon-



née. La nouvelle station est entièrement clôturée et les employés municipaux ont planté une haie de charmes pour agrémenter le terrain et cacher les bassins de roseaux depuis la route de Sully. Les entreprises poursuivent les travaux. Les ouvrages de l'ancienne station ont été vidés et le silo à boue a été détruit. La construction du bassin de stockage qui recueillera les eaux les plus



chargées en polluant lors des fortes pluies est en cours. Il restera ensuite la déconstruction de l'ancien bassin d'aération et du clarificateur. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de mars. Depuis son entrée en fonctionnement, la maintenance de la nouvelle station est assurée par le constructeur, Suez. Petit à petit, deux agents municipaux vont être formés pour assurer le suivi de la station. La commune a choisi de maintenir cet équipement en régie.

Service public en 1 clic : mise en place d'un accès en mairie

Afin de faciliter l'accès aux services publics, un poste informatique avec accès internet est à la disposition des habitants en mairie. Vous pourrez ainsi venir chercher des renseignements, effectuer toutes démarches administratives.



Nouveau règlement de la salle polyvalente

Un nouveau règlement a été voté en conseil municipal et celui-ci est consultable sur le site internet dans la rubrique « Informations pratiques » puis « Salle polyvalente ».



Eau Potable

Des coupures d'eau ont lieu occasionnellement sur notre réseau afin de permettre l'intervention sur les canalisations. Les travaux ont permis cette année de supprimer 5 branchements en plomb et de poser une nouvelle vanne de sectorisation. Malheureusement, les réparations lors des fuites entraînent des coupures non prévisibles. La vétusté des canalisations va nous obliger à un remplacement progressif des canalisations les plus fragiles. Les premières canalisations ont été posées en 1957 sur notre commune.

Entretien de la voirie

Afin de faciliter le passage de la balayeuse assurant l'entretien de la voirie, il est demandé aux riverains du centre-bourg de ne pas stationner dans la mesure du possible sur la voirie. Les prochains passages sont prévus le jeudi 22 février et le jeudi 24 mai dès 5 heures.



Commémoration du 11 novembre

De nombreux représentants de notre commune ont participé cette année à la commémoration : pompiers, anciens combattants, écoliers, collégiens, lycéens et bordiers sont venus se souvenir et se recueillir. Sous l'impulsion de l'association des anciens combattants présidé par M. Gilbert Valade, les enfants de l'école primaire ont chanté la Marseillaise sous la direction des institutrices de l'école Georges Brassens. Une collégienne a lu une lettre d'un poilu. Depuis de nombreuses années, M. Momboisse, enseignant d'Histoire-Géographie, anime un club Résistance au sein du collège pour étudier les faits de résistance de notre région lors de la seconde guerre mondiale.



Le lundi 2 avril étant un jour férié (lundi de Pâques), la collecte des ordures ménagères aura lieu le samedi 7 avril après-midi.

Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2017 aura lieu le jeudi 22 mars 2018 à 18h30, salle du Presbytère. Les lauréats du concours 2017 qui ne pourront assister à la remise des prix, pourront venir retirer leur bon en mairie jusqu'au 31 juillet 2018.

Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous les résidents qui s'inscriront en mairie, entre le 1^{er} février et le 31 mai 2018. Remplir et remettre en mairie le bon d'inscription ci-dessous (celui-ci peut être recopié sur papier libre ou vous pouvez vous inscrire directement en mairie).

Pour le concours 2018, le jury passera le samedi 7 juillet 2018 entre 9h et 12h. Merci aux personnes désireuses de faire partie du jury de se faire connaître en mairie et de donner leurs disponibilités sur ces deux jours.

✂

Inscription concours des Maisons fleuries

Année : **2018**

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Plan Communal de Sauvegarde

Suite à la loi de 2004 sur la modernisation de la sécurité civile, les communes soumises à un plan d'exposition aux risques sont dans l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde ou PCS. L'article 1 du décret donne la définition du PCS : « Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus ».

Quels sont les rôles du PCS ?

Le PCS sert à :

- recenser les risques naturels et technologiques
- recenser les moyens : matériels, hébergements, transports, annuaires, etc...
- mettre en place l'organisation : organigramme de crise, réserves communales de sécurité civile, etc...



Pourquoi notre commune a-t-elle besoin d'un PCS ?



Notre commune est soumise à plusieurs contraintes l'obligeant à avoir un PCS : circulation de convois exceptionnels, périmètre de la centrale nucléaire de Dampierre en Burly, risque inondation au titre du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation). Nous sommes donc dans l'obligation de tenir ce document à jour.

Pour avoir les moyens d'intervenir en cas de sinistre, l'ensemble de l'équipe municipale, élus et employés, fait partie de la réserve communale d'intervention. Cependant, certains pourraient ne pas être disponibles. Nous sommes par conséquent à la recherche de volontaires désirant participer à la réserve communale.



Quels sont les rôles de cette réserve ?

Les volontaires, en fonction de leurs compétences, seraient intégrés dans les équipes municipales constituées. Les rôles sont divers et variés. Ils vont de la circulation, à l'accueil et au soutien aux personnes.

Pour pouvoir agir le cas échéant, la commune de Les Bordes a aussi besoin de moyens matériels. Les personnes possédant des engins qui pourraient être utiles en cas de crise peuvent aussi se faire référencer en mairie avec les matériels qui seraient susceptibles d'être mis à disposition.

Quels sont les matériels recherchés ?

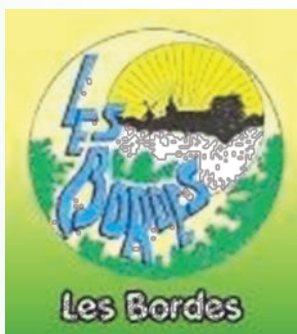
Il s'agit principalement de matériel de terrassement, des tracteurs, des barques et bateaux, des groupes électrogènes...

Que faire si vous êtes intéressé ?

Nous vous encourageons à vous rapprocher de la mairie afin de vous faire connaître.

Vous pouvez également découper et compléter les pages 9 et 10 ci-contre. Une fois complété, vous pouvez renvoyer ou déposer à la mairie votre formulaire de candidature.

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723
Photographie de la couverture : l'église Saint Martin sous la lune (28 décembre 2017)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE
PERSONNE BENEVOLE DE LA RESERVE COMMUNALE
DE SECURITE CIVILE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

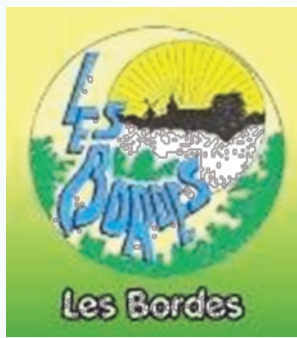
Par le présent formulaire, je candidate pour rejoindre bénévolement la Réserve Communale de Sécurité Civile de la commune de Les Bordes.

Fait à :

Date :

Signature:

Bulletin à déposer à l'accueil de la Mairie à l'attention de Mr Parreau L.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL PRIVE EN CAS DE CRISE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

MATERIEL DISPONIBLE (tracteur, tronçonneuse, barque, engin de chantier divers....) :

.....

.....

.....

Par le présent formulaire, j'accepte que mon matériel cité ci-dessus soit référencé comme disponible pour une mise à disposition auprès de la commune de Les Bordes en cas de nécessité ou de crise.

Fait à :

Date :

Signature :

Bulletin à déposer à l'accueil de la Mairie à l'attention de Mr Parreau L.

Les associations nous communiquent ...

Familles Rurales

Le VESTIARE est ouvert à notre local au 15 rue de la mairie tous les vendredis (horaires affichés à la porte). Nous recevons des vêtements propres qui sont mis à la disposition de tous gratuitement. Environ 1200 vêtements ont été donnés en un an.



Le CLUB PÊLE MÊLE, club de travaux manuels, est ouvert tous les mardis après-midi : tricot, couture, broderie, macramé... Plusieurs activités y sont pratiquées .

Les cours de la section COUNTRY ont repris. Antonela, la nouvelle animatrice, enseigne le mardi à partir de 19h à la salle polyvalente. Comme l'an passé un groupe de danseurs se prépare pour la Coupe de France.



L'assemblée générale aura lieu le vendredi 4 février à 19h au local. L'association recherche de nouvelles personnes pour intégrer le conseil d'administration.

R.C.B.B — Racing Club Bouzy Les Bordes

Notre association grandit chaque saison et nous approcherons certainement le cap des 300 licenciés cette saison. Je souhaite féliciter tous les éducateurs qui, par leur dévouement, leur disponibilité, leur savoir-faire, transmettent la passion et l'amour du beau jeu à nos jeunes joueurs. Merci aussi à notre arbitre officiel qui nous représente hors de notre terrain le week-end.

Merci à nos municipalités et nos partenaires qui permettent à notre association de fonctionner dans de bonnes conditions. Merci à nos bénévoles, amis, et supporters qui sont de plus en plus nombreux à venir encourager nos équipes le samedi et le dimanche, et si vous avez l'âme d'un bénévole, contactez-nous.

Pour finir, je vous souhaite à tous une très bonne année 2018 en espérant que l'on revivra des moments de joie que l'on a vécus l'année dernière. Gagner c'est bien mais n'oublions pas cette valeur importante, le respect de nos adversaires, des arbitres, des dirigeants et du public. Nous pourrions alors être fiers de nos couleurs.



Le 24 septembre 2017: un après-midi extraordinaire



lagare126@gmail.com

06 03 49 25 69



Lagare 126

Merci de nous avoir suivi sur notre première programmation, cela nous encourage pour celle à venir. Retrouvez nos prochaines animations en dernière page : 15 avril et 27 mai.

Détente et sourire sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 detente.et.sourire45@gmail.com

Site internet : <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

Il est possible de nous rejoindre à tout moment de l'année : en gym adultes, seniors, enfants et marche nordique. Pour plus de détails, consulter le site internet.

STAGE DE CIRQUE des vacances de printemps

Détente et Sourire organise un stage, pour les jeunes de **8 à 18 ans**, du **30 avril au 4 mai** au gymnase. Les **différentes activités** sont : jonglerie, équilibre sur boule, fil et rolla bolla, acrobaties, aérien. Les deux premiers jours, les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, et les trois derniers jours ils travaillent les numéros présentés lors du spectacle. Inscription jusqu'au 27 février.

Le **vendredi 4 mai 2018** : **SPECTACLE de CIRQUE** à 20h sous le chapiteau.

Coût du stage : -les adhérents de "Détente et sourire": 43€

- les jeunes habitant Les Bordes : 55€

- pour les autres : 75€

Marche Nordique

Les sorties du dimanche matin auront lieu les 14 janvier, 4 février, 25 février, 22 avril, 1 juillet et le 10 juin toute la journée . Reprise des sorties du jeudi soir : le 5 avril.

Gymnastique enfants

Représentation de gymnastique enfants au gymnase :

- lundi 11 juin pour les groupes des 4/5 ans et 6/8 ans

- mardi 12 juin pour les groupes des 6/8 ans et des 9 ans et plus



DETENTE ET SOURIRE
Sports pour tous



MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PREVENIR LES INTOXICATIONS ?

Dans le département du Loiret, en 2016, 51 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone dont 41 conduites aux urgences. Une en est décédée et 20 ont été hospitalisées. Les intoxications dans l'habitat ont représenté 85% des cas. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)



LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement ;
- ▶ Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : ne les installez pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr > SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr > AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE



Badminton C'est Le Bonheur

Le BCLB est reparti pour une 16ème saison et compte 102 licenciés dont une majorité de jeunes répartis sur quatre créneaux d'entraînement (deux créneaux le mercredi, un le jeudi pour les jeunes compétiteurs et un créneau le samedi matin).

Les adultes se retrouvent le mardi à partir de 20h pour un entraînement libre et le jeudi dès 19h pour un entraînement dirigé (jeu libre à partir de 20h15).



Le 3 décembre dernier, nous avons organisé comme chaque année le Tournoi Départemental Jeunes qui a réuni 130 jeunes de poussins à juniors, plus de 170 matchs ont été joués sur la journée.

Le 17 mars, le club organise sa traditionnelle « Nuit du Bad » ouverte aux licenciés des clubs environnants, les badistes s'affrontent dans le noir sous des lumières noires, les tenues fluo sont évidemment de rigueur.

Enfin, notre tournoi national aura lieu le week-end de la Pentecôte, les 19.20 et 21 mai 2018, trois jours de tournoi réservés aux adultes en simple et en double.

Président : Frédéric WOLFF

Trésorière : Séverine TOUZE

Vice-présidents : Eddy BAETENS et Jean-Louis ALLANIC

Secrétaire : Aurélia BLOT

Retrouvez toutes les informations et les résultats sportifs sur notre site internet :

www.bclb.jimdo.com

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : Badminton Club les Bordes.

Les prochains évènements

Janvier

Vendredi 26 : Assemblée générale du comité des fêtes à 19h à la salle polyvalente

Vendredi 26 : Tournoi des vétérans au gymnase organisé par le RCBB

Février

Samedi 3 : Soirée moules-frites organisée par le RCBB à la salle polyvalente

Samedi 10 : Repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Samedi 17 après-midi : Workshop (atelier collaboratif animé par une chorégraphe) organisé par Familles Rurales.

Samedi 17 en soirée : Bal country organisé par Familles Rurales.

Mars

Samedi 17 : Nuit du Bad organisée par le BCLB

Jeudi 22 : Remise des prix du concours des maisons fleuries 2017

Samedi 24 : Représentation théâtrale « La petite reine » interprétée par la troupe de l'amicale de Saint-Père-sur-Loire. Comédie de Germaine Planson. Tarifs : 6€ adulte et 3€ pour les moins de 12 ans. Ouverture des portes de la salle polyvalente des Bordes à 19h45 et représentation à 20h30. Buvette sur place. Organisée par le Comité des fêtes.

Dimanche 25 : Randonnée organisée par l'association des parents d'élèves (APE)

Avril

Dimanche 15 : Thé dansant organisé par Familles Rurales

Dimanche 15 : « Les bâches ouvertes » : musique, exposition, repas partagé, animation, spectacle... Organisées par La Gare 126 à l'espace chapiteau.

Mai

19,20 et 21 : Tournoi national de badminton organisé par le BCLB

Samedi 19 et dimanche 20 : Tournoi des jeunes organisé par le RCBB

Samedi 26 : Repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Dimanche 27 : « Les bâches et du son » : après-midi en musique à l'extérieur de l'espace chapiteau. Organisation : La Gare 126.



Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi

Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi

Téléphone : 02.38.35.51.02

mairie-lesbordes.fr